



F.S.U.

*Bernadette Groison
Secrétaire Générale
BG/NO/15.16/093*

*Fédération Syndicale Unitaire
104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas - Tél : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48
Email : fsu.nationale@fsu.fr - Site web : www.fsu.fr*

**Madame Najat Vallaud-Belkacem
Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche**
110 rue de Grenelle
75700 Paris

Les Lilas le 28 juin 2016

Madame la Ministre,

Je tiens à vous alerter des difficultés rencontrées concernant l'aboutissement du chantier pour la création du corps unique de psychologues réunissant les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation-psychologues.

Après deux ans et demi de négociations, la base des échanges conduits jusque-là avec le ministère est aujourd'hui remise en cause.

En effet, à quelques jours de la clôture des discussions, les textes soumis le 21 Juin, aux organisations syndicales et en particulier l'article sur les missions des psychologues du second degré n'est pas en adéquation avec le référentiel d'activités adopté en Novembre 2015.

Les missions des futurs psychologues de l'Éducation nationale du second degré sont dans ce projet, réduites à de l'information sur les métiers, les débouchés et les procédures ce qui n'est pas conforme à l'esprit d'unification du corps de psychologues de l'éducation nationale et conduit à un déséquilibre entre les psychologues du premier et du second degré. Toute tentative d'isoler, dans le second degré, le travail indispensable sur l'élaboration des projets d'orientation et des parcours, de la création des conditions d'un développement psychologique et social harmonieux et d'un investissement scolaire positif, consacrerait une régression par rapport au travail actuel de nos collègues et risquerait d'entériner les inégalités scolaires et sociales.

La FSU partage avec vous l'ambition d'un véritable temps de formation pour les futurs psychologues de l'Éducation nationale, mais il nous semble que les conditions de leur affectation ne permettront pas d'atteindre cet objectif. En effet, la note de cadrage prévoit qu'après le concours et l'obtention de leur master, les stagiaires soient affectés en CIO ou en RASED et non dans les centres de formation rattachés aux ESPE comme ceci avait été acté lors des précédents GT 14.

Cette organisation calquée sur ce qui existe pour les professeurs et les CPE ne peut convenir. Utiliser les stagiaires comme des moyens pour couvrir des secteurs remettrait en cause le caractère formateur de l'année de stage et déstabiliserait le fonctionnement des écoles et des établissements qui devront faire face à une rotation permanente, préjudiciable au suivi des enfants et des adolescents. Par ailleurs, il sera difficile pour les rectorats, face aux fermetures de CIO, dues aux désengagements des conseils départementaux, ou aux mesures de carte scolaire en RASED, d'anticiper les situations pour les affectations des stagiaires.

Enfin, l'organisation prévue supposerait que des compensations soient effectivement prévues pour compléter le service des stagiaires, ce qui n'est pas assuré pour toutes les académies et risque de se traduire de fait par un alourdissement de la prise en charge pour les équipes de CIO et pour les psychologues scolaire d'un secteur.

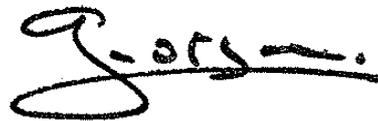
.../...

C'est pourquoi pour la FSU, les futurs psychologues stagiaires doivent effectuer leur stage en surnombre dans les CIO et les RASED, accompagnés par des tuteurs et formateurs.

Nous vous demandons donc, Madame la Ministre, de tout mettre en œuvre pour que la rédaction du décret et de la maquette de formation soient bien conformes aux engagements pris et que le concours soit annoncé dans les délais prévus afin de permettre le déroulement des épreuves durant le premier semestre 2017 et une entrée en formation en Septembre 2017.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernadette Groison
Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Groison', with a large, stylized flourish at the end.